LE FORT ET PVISSANT BOVCLIER DV PARLEMENT, EN FORME D'APOLOGIE.

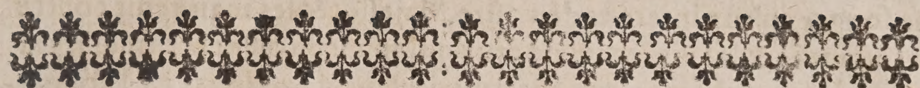
DEDIE'

AV ROY.



A PARIS,

M. DC. XLIX.



LE FORT ET PVISSANT BOVCLIER DV PARLEMENT, En forme d'Apologie.

DEDIE' AV ROY.



IRE,

En vn temps auquel vos bons Ministres selon les maximes d'vne Politique mal-heureuse, pouuoient profiter à vostre desauantage de la malice des meschans, s'ils eussent eu moins d'amour pour leur Prince, que d'interest pour leurs personnes: ils n'ont point eu d'autres pensées que de resister à leur fureur, & de s'opposer puissamment à leur violence: Estant dans le corps de vostre Estat ce que les yeux sont dans le naturel & l'humain, ils n'ont pas voulu ignorer leurs obligations en ce rencontre; mais estans tres bien instruits que le propre de ces deux Astres est de voir toutes choses sans s'apperceuoir eux-mesmes, si ce n'est par reflexion. *Oculi omnia vident seipsos non vident*: Ils ont à leur prejudice, & sans craindre ny les prisons, ny les chaisnes, ny toutes les autres cruautez & chastimens dont on menassoit hautement tous ceux qui entreprendroient de vanger l'injure qu'on faisoit à la Patrie: Ils ont comme les Astres de ce Royaume, comme les Flambeaux éclattans & lumineux de cét Empire, comme les yeux de ce Corps si Monarchique, esté principalement attachez à leur chef: ils l'ont consideré sans se regarder eux-mesmes, ils se sont oubliez pour

ne ſonger qu'aux intereſts de voſtre Majeſté, & les maintenir contre les attaques & les violences de ceux qui en meditoient la ruïne: ny la perte de leurs charges, ny l'interdit de leurs fonctions, ny l'empriſonnement de leurs perſonnes, ny la deſpoüille de leurs biens, ny la perte de leur vie n'a point ietté dans leurs eſprits inuincibles, & genereux ces terreurs panniques qui appartiēnent aux ames laſches, & qui d'ordinaire font des bréches ſi notables ſur les cœurs des plus conſtans, qu'ils les obligent ou à trouuer quelque changement, ou à apporter quelque mal-heureux lenitif à leurs déliberations, & à leurs conſeils: leur innocence les a munis & fortifiez contre toutes ces craintes, & ils ont meſpriſé toutes ces menaces, ſçachant qu'ils ſouſtenoient la cauſe de celuy à qui ſeul en appartenoit l'execution: car de dire & ſe vouloir perſuader que la ſeule conſideration du bien public leur ait fait fermer les yeux à tant de choſes qu'ils pouuoient apprehender: Leurs conditions & leurs charges nous pourroient bien donner ces ſentimens, puis qu'ils ſont les Peres des peuples; mais ces meſmes charges & ces meſmes conditions les eſtabliſſant dans vn degré d'obligation indiſpenſable de conſiderer le bien public, non ſeulement en ſoy, mais par rapport au particulier, celuy du peuple par rapport à celuy du Prince, qui en eſt la cauſe, le fondement, & la ſource. Ils ont eu particulierement eſgard, SIRE, à voſtre propre conſeruation, & à la deffenſe de voſtre authorité: ils ont agy principalement pour voſtre gloire, ſçachant qu'ils auroient rendu les peuples aſſez heureux, ſi eux-meſmes ils l'eſtoient ſi fort, que de vous faire triompher vne fois de l'inſolence & de la fureur de vos plus cruels ennemis: Que s'ils ont eu quelque veuë d'eux meſmes dans cette affaire, ils n'en ſont pas condamnables, ils le deuoient, ils ſont entre le Souuerain & les Suiets, entre le Prince & le peuple la meſme choſe que ſont les Preſtres entre Dieu & les hommes; ils ſont le lien ſacré, le nœud & l'aſſemblage de ces deux extrémes ſi differens, & vouloir les deſtruire, c'eſt rendre l'vn & l'autre mal-heureux. Ils ont donc eu raiſon pour les maintenir tous deux de ſe conſeruer eux-meſmes, puiſque c'eſt le ſeul moyen de les faire ſubſiſter. Ils ſont le col qui porte toutes les influances du chef à toutes les autres parties, & ce col doit eſtre ſemblable à celuy de l'Eſpouſe; il ne doit point eſtre ſans heaumes, ſans rondaches, & ſans boucliers: *Mille clypei pendent ex ea*; des boucliers, & non pas d'autres armes; eſtant ſeulement leur deuoir de ſe deffendre, & non pas d'attaquer. Ils ſont les Anges tutelaires de ce Royaume, ils doiuent donc en calmer les orages & les tempeſtes. Ils ſont les Pilotes & les

Nochers

Nochers qui tiennent en main le timon de cét Empire, il faut donc qu'ils l'exemptent des escueils & des nauffrages. Ils sont ces Lions qui enuironnent le Trosne du plus sage des Princes, c'est donc à dire, que dãs les occasions ils doiuent vomir les feux & les flãmes d'vne iuste colere. Ils sont ces vaillans & ces forts, qui au dire de l'Espouse en son Cantique, sont au tour de la couchette & du lict Royal de Salomon; & ces forts ne sont pas sans espée; *Vniuscuiusque ensis super femur*. Tout cela signifie, SIRE, qu'ils doiuent estre armez pour la deffense de vostre Majesté, & contre les vsurpateurs de vostre puissance.

Pourquoy donc, SIRE, les blasmer de l'auoir fait? ce sont des nuages de calomnie qui les inuestissent de toutes parts, & qui ne seront dissipées que lors que vous serez en vostre Orient: Qu'ont-ils fait autre chose que de satisfaire, & à la Nature, & à l'Euangile, imitãt la prudence du serpent, qui a particulieremẽt soin de sa teste lors que l'on n'en attaque que le corps: On vouloit d'vn mesme coup abattre le Prince, les peres, & les peuples; mais ce Senat Auguste a ietté ses premieres pensées sur vostre Maiesté, SIRE, comme sur le Chef d'où il tire ses plus benignes influences. Il faut repousser la force par la force, & sans violer le precepte (puisque c'est vne Loy & humaine & diuine, qui ne peut estre enfrainte sans vne lascheté honteuse, & vn crime punissable.) Ie peux oster la vie à celuy qui est si mal-heureux que de me la vouloir rauir; c'est vn cas decidé il y a long-temps: le Fils de Dieu l'authorisa dans sa prise, ses ennemis l'approchent à main armée; pour obeïr, & donner appuy à cette maxime du Droict naturel & des gens, qui nous ordonne de nous deffendre, il renuerse les soldats; mais en mesme temps pour ne point faire tort à son amour, qui le destinoit au Sacrifice, & qui pretendoit faire éclatter dauantage sa Bonté que sa Puissance; apres cette cheute il les releue: c'est vn temperamment de bonté & de rigueur, qui a esté parfaitement imité de nos Magistrats.

Ils ont long-temps souffert, SIRE, la vexation & la tyrannie auparauant que de se plaindre, ou par la crainte d'empirer les choses au lieu de les adoucir, ou par l'esperance d'estre quelque iour affranchis de tous ces maux, & de voir leur patience victorieuse de l'oppression de leurs Tyrans: Le Marquis d'Ancre en ietta les fondemens, le Cardinal de Richelieu continüa, & Mazarin natif de Sicile, & Subjet de vostre ennemy a posé le toict & acheué cét ouurage. Vostre Maiesté se peut faire instruire comme dés le commence-

ment de la Monarchie on n'a iamais pû prendre aucune resolution importante à l'Estat, sans assembler ces fameux personnages, qui ont receu leur puissance & leur authorité dés la premiere race de vos Peres, & qui ont receu leur nom de Louys X. lors qu'il institua leur siege dans la premiere de ses Villes, & la Metropolitaine de vostre Estat; & neantmoins tous ces trois Sectaires & mal-heureux reiettons de la race Machiauelliste voulant former vn nouuel ombre de puissance pour en destruire le corps, ont impunément violé les Loix sacrées & augustes de vos Maieurs, & encore dans le regne de vostre Pere, ostant aux deposts sacrez de sa Couronne & de la vostre, la connoissance qui leur appartient solidairement de tous les Edicts, Declarations, Ordonnances, & volontez des Souuerains, tant pour le faict de la Iustice que des finances & des armes. Vos Predecesseurs, SIRE, n'ont iamais rien entrepris d'innouer sans leur consentement; & ces trois Fauoris ont eu l'insolence de porter plus loin leur pouuoir, & abusant de celuy qu'ils tiroient de vostre Trosne, & dont ils estoient redeuables & tributaires à vos Maiestez, ont tout entrepris sans eux, ont fait violence à la liberté de leurs suffrages, ont cassé leurs Arrests, & se mocquant ou de leur moderation ou de leur refus, ne pouuant faire sur leurs sentimens aucune atteinte par leurs inuentions detestables, ils ont passé outre comme s'ils eussent esté tout à fait indépendans; Les Roys ont tousiours deferé aux tres-humbles remonstrances, & aux plaintes que le Parlement leur a fait de la part de tous les Estats, & ceux-cy les ont tousiours mesprisées.

Le dernier, SIRE, a surmonté les deux autres, sa tyrannie a esté plus cruelle, sa barbarie moins supportable; car encherissant par dessus eux, apres auoir ruïné vos peuples, il s'est attaqué & à vos Magistrats, & à nos Peres, il s'est resolu encore d'en opprimer la liberté, d'en affoiblir la puissance, establissant de nouueaux droicts & leuées par Arrest du Conseil contre les formes du Royaume, & Ordonnances de tous nos Roys, & luy en ostant la connoissance par vn ordre inusité en France, & contraire aux Loix fondamentales de l'Estat: Le Parlement ne prend point d'autres armes que celles de la douceur & de la clemence; il se plaint, il supplie, il remonstre, donne des Arrests, aduertit la Reyne vostre Mere des obseques prochaines de cét Empire; mais on luy oste la lumiere, ce mauuais Ministre vse de sa bonté contre sa bonté mesme; il interdit, il emprisonne, il esloigne, il bannit, & contre les Loix fondamentales du Royaume,

qui deffendent les emprisonnemens violens en des Prouinces estrangeres, il relegue sur ses frontieres les premiers de ce Senat Auguste; adjouste l'horreur & l'incommodité du temps à l'incommodité & l'horreur du supplice, les fait partir au milieu de la nuict, & employe le poison pour leur faire perdre la vie au milieu de leur esclauage, & de leur bannissement. Et pour cela, SIRE, (vostre Majesté le pourra elle bien croire) il se sert de l'image & du caractere de vostre Majesté, il abuse de vostre Sceau; & comme vn autre Aman dans la Cour d'Assuere employa le cachet de ce Prince pour perdre toute la race Iuïfue, & mesme tous les plus grands qui estoiẽt soumis à sa Couronne; celuy cy se sert du vostre pour faire ioüer ses machines, pour abattre le Rempart de vostre authorité, le Soustien de vos conquestes, le sacré Depositaire de nostre salut, & de vostre repos; pour rompre le lien & la chaisne qui vous vnit auec vos peuples; pour perdre cét illustre Senat, qui a fait de si grands biens à l'accroissement de vostre Estat, & à la splendeur de vostre Empire: Qui a fait perdre à l'Anglois la Souueraineté qu'il pretendoit de la Guyenne, en le condamnant de pur crime de felonnie: Qui a maintenu la Loy Salique contre l'imprudente Declaration de Charles VI. qui adjugeoit la Couronne de France aux Anglois: Qui a iugé nulle la cession que François I. fit à Charles V. de la Duché de Bourgogne, aux droicts de la Maison d'Orleans sur le Duché de Milan, & au Royaume de Naples & de Sicile: & qui a rompu les choses illicites, à quoy il s'estoit obligé; cette cession estant violente, à raison qu'il ne l'auoit faite que parce qu'il estoit son prisonnier: Qui a reüny le Duché de Bar à vostre Majesté sur le Duc Charles de Lorraine, à faute de foy & d'hommage: Qui a resisté aux Papes ennemis de la France, approbateurs des injustes vsurpations de la Nauarre par Ferdinand Roy de Castille: Qui a chastié les Legats du sainct Siege, qui venoient fulminer des interdits contre la France: Qui a puissamment deffendu les droicts de l'Eglise Gallicane: Qui s'est enfin roidy contre ceux qui ont eu l'audace que de vouloir transporter par vne alliance pernicieuse vostre Trosne en Lorraine, pour le faire passer par apres plus commodément en Espagne.

Voila, SIRE, les attentats de ce mauuais Ministre, voila les objets de sa cruauté & de sa fureur: Mais voicy la patience de ce Parlement celebre, il souffre ce traitement l'espace de cinq années, pendant lesquelles abusant de la bonté de la Reyne vostre Mere, & de celle de nos Princes, il s'est rendu par leur tolerance si puissant, qu'il

a diſpoſé à ſon gré tant des perſonnes ſacrées de vos Maieſtez que des plus grands de voſtre Royaume; que luy ſeul a eſté adminiſtrateur des affaires de la guerre, des finances, & de tout voſtre Eſtat; dont il n'a pas ſi-toſt pris en main le Miniſtere, qu'il a fait prendre le Duc de Beaufort, chaſſé le Duc de Vendoſme ſon pere, eſloigné ſa femme & ſes enfans, banny les Princeſſes, donné des gardes au premier de voſtre Cour, changé celles de voſtre Maieſté, dont pour diſpoſer luy ſeul, il ſe fait le ſur-Intendant de ſon education, afin d'auoir ſuiet de loger dans ſon Palais, luy donnant pour ſes Gouuerneurs des gens à ſa deuotion, pour en former l'eſprit ſur ſes principes, ou en deſtruire la bonté par la corruption de ſes maximes. Pendant tout ce temps il ſe rend ſi abſolu, qu'apres auoir fait vne profuſion eſtrange des finances de voſtre Maieſté, auoir ruïné voſtre Royaume, tranſporté vos reuenus en d'autres pays, appauury vos peuples par milles oppreſſions & ſurcharges, & tiré de ſes veines iuſques à la derniere goutte de ſon ſang, pour fortifier ſes Cabaliſtes & ſes Suppoſts, apres auoir rendu la France ſans commerce, les Villes deſolées, le plat-pays expoſé aux vols & aux aſſaſſins, tout l'Eſtat à ſon ambition infame, & à l'auarice inſatiable des Partiſans, les Marchands ſans trafic, les armées ſans argent, & ſans ſecours; il paſſe encore plus outre: Il retranche, SIRE, les gages des Officiers de voſtre Maieſté, caſſe les priuileges de vos domeſtiques, oſte cette fidelle compagnie de Mouſquetaires, la plus ſeure garde de voſtre ſacrée Perſonne, laquelle il affoiblit pour renforcer la ſienne. Il remplit toute la Cour de gens de ſon pays en ſi grande abondance, que l'on la prendroit moins pour la Cour de France que pour celle d'Italie: Il fait perir par vne intelligence ſecrette, qu'il entretient auec les ennemis, les Regimens & Compagnies tant de cheual que de pied, dans les armées eſtrangeres; fleſtrit nos Lauriers, reduit nos Palmes en cendres, arreſté le cours de nos victoires, retardé la gloire & l'heureux ſuccez de nos combats, & fait perdre quantité de batailles ou faute d'argent, ou manque de ſecours, ou par vn ordre exprés de ne pas attaquer, & vn commandement de ne pas vaincre: il traite les Nobles comme les roturiers; il met la Nobleſſe à la Taille, & tout le monde à la beſace: Et pour comble d'inſolence, pour oſter la connoiſſance de ſa mauuaiſe adminiſtration, & nous rendre malheureux auec moins de reſiſtance, il ſe ruë ſur le Parlement, & s'attaque aux Cours Souueraines, les ſuſpend, les interdit, les exile, les empriſonne.

Que

Que fait le Parlement, SIRE, il essaye par les mesmes voyes de clemence & de douceur à s'opposer à la rapidité de ce torrent, car estans conuaincus que le mal seroit sans remede, s'il le laissoit si long-temps sans secours, & qu'il alloit tous les iours iettant de si profondes racines, qu'à la fin il seroit impossible de le destruire, il prend resolution de s'vnir. Mazarin estimant que cette vnion de toutes les Compagnies, qui ne tendoit qu'à remedier aux abus par les moyens les plus sages & les plus moderez, estoit absolument sa ruïne, s'y estant opposé par des menaces & des violences inutiles; il fait mine de plier, il reçoit les remonstrances, il aggrée les assemblées; & voyant que l'on commençoit par la reuocation des Intendans des Prouinces, il prie que l'on retarde l'execution de cét Arrest, Monsieur le Duc d'Orleans en demande la surseance; & ayant contre les coustumes fait venir en son Palais des Deputez pour conferer, il amuse nos Magistrats par de belles promesses: Le Chancelier s'engage de faire vne Declaration conforme à cét Arrest, le Parlement se soumet; & le lendemain Monsieur le Duc d'Orleans, Oncle de vostre Maiesté, en apporta vne, mais bien differente de son original, ne faisant aucune mention de la dissipation des finances, & ne parlant au lieu de la quatriéme partie des Tailles, que de la huictiéme, & cela encore auec des conditions si onereuses, que cette décharge estoit moins aduantageuse qu'inutile & importune. On ne manque point, SIRE, d'en refuser la verification: ce refus n'aggreant pas, donna l'inuention de suppléer à son defaut par l'establissement d'vne Chambre de Iustice: On le propose dans vne seconde Declaration dont l'on chargea encore son Altesse, pour la porter à la Cour. Ces Argus clairvoyans, ces Lynx tous pleins d'yeux & de lumieres en eurent assez pour reconnoistre que c'estoit vne fourbe & vne inuention pour sauuer ceux qui auoient tout perdu; neantmoins dissimulant encore cette fois, ils fléchissent pour ne pas rompre, & pour auoir plus de liberté de soulager la misere des peuples, par leurs déliberations & leurs conseils. Leur douceur, SIRE, ne fut pas imitée, ils ne receurent pas tant qu'ils donnerent; ils accordent tout ne pouuant rien refuser; & les Ministres ne manquent pas de s'opposer à tous leurs Arrests de Police, & de la reformation necessaire à vostre Estat.

Pour cela, SIRE, Mazarin vous faisant le Ministre de ses méchancetez, & de ses fourbes, vous fait prendre seance en vostre lict de Iustice, auec vne Declaration en main qui n'estoit qu'vne illusion

continüelle, deffendant aux Compagnies de plus s'assembler que par vostre authorité. Mais voyans que vostre authorité mesme dont il pretextoit cette deffense, & auoit iusques alors pallié sa tyrannie, estoit extraordinairement choquée, ils ne font point de scrupule de contreuenir à ces ordres, pour examiner de prés, & expliquer cette Declaration inique & frauduleuse auec la liberté de leurs suffrages : Cette genereuse resolution iette les aggresseurs dans l'interdit, estonne les Autheurs de ses diuisions, ils se desesperent de voir que leurs fourbes sont reconnuës ; & croyant que le seul expedient qui leur reste est la cruauté & la fureur, ils se resoluent d'enleuer du Parlement ceux qui leur faisoient ombrage, & s'opposoient à leurs entreprises : ils se seruent de l'occasion d'vne victoire pour contenter leur rage, ils ioignent la fureur auec la pieté, l'ingratitude auec la reconnoissance, les lauriers auec les chaisnes, les cyprez auec les palmes, & troublant les acclamations populaires d'vne illustre bataille gaignée sur les ennemis, lors que l'on acheue le *Te Deum*, ils emprisonnent les plus gens de bien de nos Senateurs : Mais leur esclauage, SIRE, ne dura pas long-temps, car la populace s'estant souleuée à cause de cette capture sacrilege, & de cét execrable attentat ; les Autheurs de cette action inique furent contraints de les remettre en liberté, & les ramener triomphans.

Le Parlement, SIRE, pouuoit dés lors se seruir de l'occasion, & ayant deux cens mille hommes sous les armes pour arrester la fureur populaire qui alloit mettre tout en desordre, s'ils ne les eussent prises, il pouuoit se vanger de cette conspiration par la perte & l'extermination entiere de tous leurs conspirateurs. Neantmoins, SIRE, il se contente de l'affranchissement des esclaues, & de la restitution que l'on leur fait, quoy que contrainte & forcée, de tous leurs prisonniers ; se persuadant qu'ils les vainqueront moins par le fer & par les armes, que par la patience & la douceur ; mais ils se trompent, tant s'en faut que cela amollisse leurs cœurs, qu'au contraire cela les endurcit dauantage ; ils ont veu auec combien de zele cét illustre Senat a calmé la sedition, a leué les cantonnemens & barricades, a destendu les chaisnes, a remis les esprits en leur premiere assiette, a fait baisser les armes, & rendu tout l'Estat pacifique. La Reyne vostre Mere, SIRE, en a admiré les soins, reconnu l'affection & le zele, promis de n'en perdre iamais la memoire, de s'en ressouuenir eternellement, tesmoigné qu'elle n'a plus de cœur que pour Paris, & qu'elle va reconnoistre cette obligation qu'elle a à

cette Ville par vne Paix generale. Et neantmoins apres ces belles promesses, apres ces sentimens d'admiration, de loüange, d'affection, de reconnoissance, de remerciment: on vous enleue, SIRE, au milieu de la nuict, sans tambour, sans trompette, & sans la suite & l'appareil digne d'vne Majesté Royale, comme si ce larcin & ce vol n'eust pas eu assez d'horreur par la seule circonstance de vostre personne sacrée, sans y adjouster encore celle du temps, & de vostre equipage. Cét enleuement, SIRE, ne manque pas de ietter vne consternation generale dans les esprits de vostre peuple, il se lamente, il crie, il pleure, il se rend inconsolable, il redemande son Roy, & cependant personne n'est capable de cette restitution que celle qui vous ayant obtenu du Ciel, ne deuoit point vous refuser à la terre, & laquelle apres vous auoir donné par miracle, estoit encore obligée de vous rendre à nous-mesme par iustice: On l'en prie, on l'en cõjure, le Parlement touché de compassion & de pitié par les gemissemens de vostre pauure peuple, se transporte à Ruel, prie la Reyne vostre Mere de retourner à Paris, & d'y ramener vostre Majesté qu'vn mauuais Ministre nous auoit enleué, auec dessein de mettre le trouble dans vostre Estat, pour obliger vostre ennemy, dont il est le Pensionnaire & le Sujet: mais elle change ses premiers sentimens en d'autres bien differens & bien estranges; auparauant elle admiroit, maintenant elle rebute; elle loüoit, elle blasme; elle estimoit, elle mesprise; elle se ressouuenoit, elle oublie; elle promettoit, elle menace; elle remercioit, elle condamne; elle change son admiration en reproches; ses loüanges en blasme, son amour en haine, son estime en mespris, son ressouuenir en oubliance, ses remercimens en ingratitudes, & charge la premiere Compagnie du Royaume de mauuaises paroles & d'injures, apres ne luy auoir fait esperer que des reconnoissances & des biensfaits.

Le Parlement, SIRE, auec vne égalle bonté essuye toutes ces disgraces & ces hontes; & sçachant que ce changement si subit estoit l'effet de l'approche des armées & des trouppes, dont le Cardinal dégarnissoit vos frontieres pour asseurer sa perte, maintenir le monopole dans son credit, continüer sans obstacle le pillage de vos finances, & s'opposer entierement à l'execution des bonnes Loix: Voyant que le mal s'augmentoit de iour en iour: Qu'il entretenoit la guerre par ses intrigues: Que les deniers leuez sous pretexte de la guerre ne passoient point les coffres: Que le peuple plioit sous la charge trop pesante des impositions & des taxes: Que les Tailles

eſtoient tombées en party contre nos Ordonnances & nos Loix: Qu'il auoit volé tout voſtre reuenu, engagé & r'engagé tout voſtre Domaine: Qu'il vouloit faire vn fameux Hoſpital de toute la France: Que de tout voſtre Eſtat il en alloit faire vne pure tyrannie; mais ſur tout qu'il obſcurciſſoit le luſtre & l'eſclat de voſtre puiſſance, & ruïnoit de fond en comble l'authorité Royale: Il eſt enfin reuenu de ſon aſſoupiſſement, & ſe reſſouuenant du pouuoir que vos Peres luy ont donné; ſe reſſouuenant de ce qu'ils doiuent au Royaume & au Roy dãs ſa minorité; qu'il eſt voſtre Tuteur naturel pendant ce tẽps; Iugeant enfin qu'vne plus grande tolerance le rendroit coupable, il s'eſt reſolu d'aller à la cauſe du mal & d'en ſapper les fondemens. Ces reſolutions, SIRE, eſtonnerent les injuſtes Protecteurs de ce mauuais Demon. Ces deux premiers Princes de voſtre Sang, Monſieur le Duc d'Orleans & Monſieur le Prince charmez par cét infame, eſcriuent au Parlement, le prient de ſurſeoir leur deliberation iuſques à ce qu'ils euſſent conferé enſemble à S. Germain; on leur accorde. Et quoy que l'on connuſt aſſez que toutes ces conferences n'eſtoient que des amuſemens dont on ſe ſeruoit pour eluder l'effet de ces bons deſſeins, & donner loiſir aux trouppes de s'aduancer: toutesfois il ne refuſe aucune ouuerture d'accommodement, encore que la Conference ſe deubt faire dans vn lieu où il eſtoit facile de les ſacrifier à la vengeance & à la fureur de leurs ennemis; Ils enuoyent des Deputez; on parle; on confere; ſix ſemaines entieres ſe paſſent à recommancer touſiours la meſme choſe ſans rien conclure. Apres quoy enfin les oppreſſeurs de la liberté publique, ſe trouuent autant forcez par leur conſcience que par la neceſſité, & les fortes & pertinentes raiſons de nos Magiſtrats, d'arreſter les affaires. Le tout ſe termine à vne Declaration: on la dreſſe: on l'enuoye à S. Germain, où ayant trouué vne eſtime & vne approbation commune, elle eſt renuoyée le lendemain au Parlement de meſme qu'elle auoit eſté concertée.

Cette Declaration, SIRE, fut auſſi toſt ſuiuie du retour de voſtre Majeſté, auec vne reſiouyſſance generalle, & l'acclamation de tous les peuples: Mais comme les ioyes & les contentemens de ce monde ne ſont point ſi purs qu'ils ne ſoient détrempez de fiel & d'amertume, les Miniſtres qui conſeruoient dans le cœur vne vengeance & vne trahiſon ſecrette, ne manquerent pas de troubler cette reſiouyſſance commune, par le renuerſement & la ruïne de toutes les choſes dont ils auoient eſté les approbateurs; Ils diſent que cette

Declaration est vne loy du temps, vn ouurage de la force & de la violence qu'on auoit exercée sur l'esprit de la Reyne Mere de vostre Majesté; & sous ce pretexte malicieusement inuenté, ils y contreuiennent ouuertement, par de nouuelles leuées, par des Commissions extraordinaires, par de nouueaux monopoles, & par des surcharges immenses & tyranniques. Les enfans, SIRE, n'eurent pas en ce rencontre tant de patience que leurs peres: Le Parlement souffre, quoy qu'à contre-cœur, ces iniustices & vexations insupportables, & qui ne tendoient qu'à reduire toutes les choses dans vn plus horrible chaos que celuy dans lequel elles estoient enseuelies auparauant qu'il les eust restablies: Mais les peuples s'impatientent, & reclament l'auctorité des Loix contre leurs perfides infracteurs, qui y contreuiennent impunément. Cét auguste Senat ne peut point se dispenser d'accorder quelque chose à la voye publique. La premiere chose qu'il fait apres la S. Martin, à l'ouuerture des Chambres, c'est de commencer les assemblées pour remedier à ces desordres; Monsieur le Duc d'Orleans & Monsieur le Prince y vinrent prendre leur place, à la requeste & à la persuasion des faux Ministres, lesquels les ayant remplis tous de fiel pour ces personnes incorruptibles, & ayant porté le dernier à traitter de mauuaises paroles & de menaces quelques-vns de la Compagnie, iusques à leur oster la liberté de leurs suffrages, ne laisserent pas de conceuoir de bonnes resolutions: mais ces bonnes resolutions trauersées par le Conseil, auorterent dés leur naissance, & demeurant sans execution, ne furent pas si heureuses que de voir le iour.

Chose estrange, SIRE! faict inoüy! horrible lascheté, & indigne d'vn cœur de Prince! Il n'y auoit encore que deux iours que tous deux auoient protesté en plain Parlement, que la Reyne vostre Mere vouloit que la Declaration fust obseruée: Qu'ils estoient venus de sa part pour reconnoistre & punir les infracteurs, & la faire executer ponctuellement. Et neantmoins ils en portent vne autre à la Chambre des Comptes, toute contraire à celle qu'ils auoient approuuée, qui estoit l'ouurage de l'Enfer, & le dernier effort de la tyrannie. On vouloit par icelle que les Compagnies Souueraines, faisant seruir la Iustice à l'iniquité, authorisassent elles-mesmes les vols, les concussions & les pillages: & qu'apres auoir condamné les crimes couuerts, elles canonisassent auec scandale les publics & manifestes, dont pour oster l'horreur & accroistre l'vsage & la pratique, on en permettoit le commerce à tout le monde auec impuni-

té, ſans crainte de perquiſition, ſans déroger à la nobleſſe, & ſans contreuenir aux bonnes Loix. Toutes perſonnes, SIRE, ont pouuoir de s'engager dans cette vſure, dans ce funeſte brigandage, dans ce honteux peculat. Mais comme Dieu qui eſt le Maiſtre des Princes, & qui en ſçait ruïner les conſeils & chaſtier la malice, ne peut ſouffrir de tels abus, iniurieux à ſes Loix & aux voſtres, il ne manque pas de ſuſciter auſſi-toſt le Clergé, lequel voyant qu'vn tel ouurage eſtoit contraire & aux Loix de Dieu, & aux Ordonnances de vos Peres; qu'il inſinüoit la corruption des bonnes mœurs & du Chriſtianiſme, & qu'il aboutiſſoit à la ruïne entiere de tous vos reuenus & de voſtre Eſtat, ne le voulurent point ſouffrir. Monſieur l'Archeueſque de Paris, & la Sorbonne arreſtent ce poiſon, qui par ſon eſcoulement contagieux & ſi general, ſe preparoit à donner de ſi puiſſantes atteintes ſur le corps & ſur l'ame de vos ſujets; que les tuant tous deux d'vn meſme coup, l'vn par le crime, & l'autre par la neceſſité & l'indigence, il euſt remply les tombeaux de cadavres, les Priſons d'eſclaues, les Hoſpitaux d'infirmes, & tout le Royaume de pauures, & l'Enfer de damnez.

Le Parlement, SIRE, tout du moins autant zelé pour la Maiſon de Dieu, que pour la voſtre, s'oppoſe aux pernicieux deſſeins du Cardinal, lequel ſe voyant pourſuiuy d'aſſez prés; n'eſtant retourné à Paris, & ramené voſtre Majeſté que pour prendre vne occaſion plus fauorable à ſes deſſeins, & au party des Monopoleurs: Que pour eſbranler les eſprits des plus fermes au ſeruice du public: Que pour corrompre les plus affectionnez aux intereſts de voſtre Maieſté: Que pour diuiſer entr'eux les Officiers du Parlement, & negocier des intelligences ſecrettes; voyant la mine éuentée, ſes malices découuertes, ſes deſſeins contredits, apres auoir attiré de Flandre, d'Italie, & de Catalogne des troupes aux enuirons de Paris, fait diſtribuer des deniers aux Officiers de guerre pour faire des recreuës, enuoyé les ordres de tenir leurs troupes preſtes au premier mandement, fait vn fonds de quatorze millions de la deſpoüille de vos troupes, & des gages de vos Officiers, pour le payement d'vne puiſſante armée: en fin voyant tous ſes deſſeins preſts de reüſſir, voyant qu'il ne pouuoit voler vos finances, & y porter la derniere main; il vous vole vous-meſme, il porte derechef la main ſur voſtre ſacrée perſonne, il enleue voſtre Majeſté de ſon liſt: & pour la ſeconde fois, il vous emporte à S. Germain à deux heures apres minuit,

Monsieur le Prince y consent sous pretexte de recompenses imaginaires de quelques places que l'on luy promet en droict de Souueraineté, & dont l'on flate son ambitiõ naturelle; Monsieur le Duc d'Orleans ne gouste point de prime abord ce procedé, la consideration de ce qu'il vous est par le sang le dissuade de tremper dans cét horrible attentat, & ce vol sacrilege; sa resistance fut grande par la connoissance de son deuoir, & la bonté de sa nature; mais comme il est facile, il se laissa entraisner par la Riuiere dont il est obsedé il y a tant d'années, dont il a esté trahy tant de fois, & dont les mœurs sont aussi corrompuës, & aussi basses que la naissance.

Le pretexte que l'on prit, SIRE, pour pallier cét enleuement, & leur crime; ce fut de mander par vne Lettre de cachet qu'il n'y auoit point dans Paris de seureté pour vostre personne: Qu'il y en auoit quelques vns dans le Parlement qui auoient de mauuais desseins contre vostre Majesté: Qu'il y en auoit qui entretenoient des intelligences secrettes auec les ennemis de vostre Estat; que pour cela vostre Majesté auoit esté obligée de sortir de Paris: Cette calomnie, SIRE, ne peust aucunement esbranler la conscience irreprochable de cét Auguste Senat, lequel pour s'en purger apres vne assemblée tenuë pour ce sujet, deputerent à S. Germain quelques vns de leur Corps pour sçauoir les noms des accusez, s'instruire de leurs accusations, & leur faire leur procez; mais le silence des accusans, SIRE, fut vne assez ample preuue de l'innocence de ces personnes incorruptibles, & vne marque indubitable du dessein qu'auoit ce Cardinal de ietter de la discorde entre les Cours Souueraines, de fermer les passages, d'arrester les viures, de bloquer Paris, de le reduire à la faim, & à vne extréme necessité, pour diuiser le Parlement d'auec le peuple, pour perdre les vns & les autres auec plus de facilité, estans attaquez separément. Mais il se trompe, ils demeurent tous deux plus vnis que iamais; le Parlement apres auoir pourueu le premier iour à la seureté & subsistance de la Ville, ordonne de prendre les armes pour sa conseruation, pour s'ouurir les passages, pour repousser les gens de guerre, lesquels la veulent obliger par toute sorte de violence à rachepter la vie, la liberté, & le repos des habitans, abandonnant les plus zelez de leur Corps à la fureur des Ministres, pour leur estre sacrifiez comme de mal-heureuses victimes; La patience luy échape mais ce n'est que pour se deffendre; & quoy qu'il deubt estre sensiblement touché des conspirations que l'on tramoit pour sa ruïne, pour auoir voulu seulement adoucir l'oppression publique, & guarir

les blesseures de l'Estat, il ne voulut point encore vser de son authorité legitime; il se contente de donner vn Arrest contre l'Autheur de nos afflictions & de nos maux, le declare criminel de leze-Majesté, ordonne de sortir de la Cour dans vingt quatre heures, & du Royaume dans huictaine.

Cét Arrest, SIRE, fut suiuy des soins prompts & diligens qu'apporterent auec toute sorte de moderation & de douceur ces fameux Magistrats pour le gouuernement non seulement de la premiere Ville de vostre domination, mais encore de tout vostre Royaume: on a sans eux fait des imposts & des leuées, on a supprimé leur puissance par vne autre illegitime, on en mal traite les plus notables, on en a injurié les plus vertueux, on en a banny les plus zelez, on en a emprisonné les plus fidels, on en a fait mourir les plus innocens, ils ont veu opprimer vos peuples, destruire leur liberté, desoler leur fortune, & en toutes ces choses, obscurcir le lustre & la gloire de la Monarchie Françoise, & vous oster d'entre les mains l'heritage de vos peres: & on trouuera estrange qu'ils se soient opposez, SIRE, à ces pillages, à ces injustices, à ces violences, à cét attentat, & qu'ils ayent cherché les moyens de restablir vostre puissance sur les ruïnes de la tyrannie, & qu'apres tant de Conferences, d'assemblées inutiles, & des traitemens injustes; ils s'efforcent & employent tout ce que Dieu, la Nature, leur naissance, leur condition, & vostre Sceptre leur a donné de forces pour maintenir vostre lict de Iustice dans Paris, & empescher que l'on ne le transporte (selon la Lettre escrite au Procureur General, & au Preuost des Marchands) en vne petite Ville, ou par vne metamorphose estrãge les coulpables, prenant la place des innocens, & l'iniquité selon la vision de cét anciẽ Monarque, celle de la Iustice, les voleurs eussẽt esté les Iuges, faisant les objéts de leur cruauté & de leur fureur ceux qui le deuoient estre auparauant de leur apprehẽsion & de leurs craintes. Vostre Maiesté, SIRE, trouueroit sans doute bien plus estrange s'ils n'en auoient vsé de la sorte, & ioignant la rigueur à l'humanité, la seuerité à la clemence, la verge auec la manne, le visage de lion auec la face d'homme, ayant vostre Couronne en depost, & estans responsables de vostre Estat ils ne l'eussent purgé par le feu de cét air contagieux, & de ces pestes mal heureuses pour le remettre sain, pur, & entier entre vos mains. Pour cela, SIRE, il donne des Arrests plus solemnels & equitables que ceux que les faux Ministres firent publier dans le marché de Poissy, & les lieux circonuoisins; deffendans

fendans à qui que ce soit, sur peine de la vie, d'amener des viures à Paris, & d'y faire aucun trafic : & apres auoir armé tout Paris, ils eslisent des Generaux, des Capitaines & Officiers, & font contribuër eux-mesmes & tout le Corps, tant pour la Subsistance de l'armée, que pour l'ouuerture des passages. Ont ils mal fait, SIRE, de se conseruer? ont ils mal fait de resister à vn Tyran? ont-ils mal fait de nous secourir? ont-ils mal fait de vous deffendre, & de vous proteger? C'est pour ce sujet, SIRE, qu'ils ont pris les armes, & non pas pour leur interest, comme l'on les accuse : Car l'authorité des Iuges est comme la Verge d'Aaron, elle fleurit & fructifie sans humeur terrestre; elle est comme la Palme qui croist aux lieux les plus steriles, que le sel, les pierres, & le sable rendent plus belles : Ils ne sont point enracinez dans l'interest, si ce n'est dans le vostre, SIRE, puis qu'ils risquent tout ce qu'ils possedent pour conseruer vos biens, vostre repos, vostre vie, vostre liberté, vostre puissance, & empescher que vostre Royaume ne deuienne la proye de vos ennemis.

Cependant, SIRE, pourquoy trouuer mauuais que l'on vous donne des mains pour vous deffendre quand l'on se sert des vostres pour vous attaquer? Pourquoy gronder de voir des Iuges & des Magistrats qui sont (au dire de Plutarque dans ses Morales) le Sel des Republiques & des Empires, vouloir s'opposer à la corruption & à la ruïne du vostre? Pourquoy à raison de ces genereuses resolutions les vouloir despoüiller de la Iudicature, qui est vne dignité si glorieuse; que c'est la plus honnorable recompense des Apostres pour auoir tout quitté, & suiuy le Messie; *Sedebitis & vos iudicantes.* Matth 19. Pourquoy ne vouloir pas que les Peres donnent le pain à leurs enfans? Pourquoy des-agréer que les Cieux versent leurs benignes influences sur les corps inferieurs, & les priuer de leur lumiere, pour remplir la terre de vacuité & de confusion; *Aspexi terram & ecce vacua erat & nihil*: En voicy la raison; *Aspexi cœlos & non erat in eis lux.* Ierem. 4. Pourquoy trouuer estrange, SIRE, que l'on empesche que l'on ne vous despoüille de cette Iustice, qui est au dire d'Isidore Pelusite, en vne exhortation à l'Empereur Basile, le plus honnorable & le plus riche vestement des Roys; δικαιοσύνην ὥσπερ ἁλουργίδα ἐνδεδυμένος. Pourquoy trouuer estrange que nos Iuges soient nos Defenseurs & nos Capitaines, puis qu'ils ont esté ainsi establis de Dieu? Pourquoy en vn mot blasmer ce que la Nature authorise, ce que vostre authorité commande, & ce qui ne peut estre refusé ny au Roy, ny au peuple sans injustice & sans crime. C'est de vostre bouche,

SIRE, que ces fameux personnages attendent la iustification de leur procedé.

Quoy, SIRE, auriez-vous approuué la prophanation de la Iustice, que les Grecs ont nommée la chose la plus sacrée du monde, & que les Hebreux ont appellée le fondement des choses les plus harmonieuses ; au contraire, vostre Maiesté sans doute n'estant pas moins Religieuse que ses Ancestres & ses Predecesseurs, auroit puny la lascheté de ses soustiens, s'ils auoient esté ou si mauuais, ou si foibles que d'en tolerer sans resistance la destruction & la ruïne. Vostre interest, SIRE, vous en auroit inspiré les sentimens, estant comme disoit Homere, Iliad. 7. le premier de ses Senateurs, & le chef de tous ces hommes qui ne viuent que de laict, & n'ayant plus qu'vn ombre de puissance si l'on vous despoüilloit de cette vertu ; Car dit S. Augustin, que deuiennent sans elle les Royaumes & les Empires, sinon des retraites de voleurs & de brigands ; *Quid sunt regna sine iustitia nisi mæra latrocinia.* C'est le propre de la Iustice conseruant les Suiets en paix, & les deffendant des guerres & des oppressions, de maintenir le Prince dans sa puissance legitime, laquelle s'éuanoüit & se dissipe en mesme temps que l'on luy en enleue le fondement & l'appuy : Les Roys sans Iustice perdent leur qualité maiestueuse, & comme Vlisse voguant sur les eaux estoit prest du naufrage lors qu'il quittoit la robe dont Calypsö l'auoit muny contre le choc des futures tempestes, ils sont abysmez sous les ondes du mal-heur quand ils en sont despoüillez : Sans elle, SIRE, il n'y a point de Roy: Dieu, (disoit Plutarque) ne peut pas faire qu'vn homme soit Prince sans elle *sine iustitia quidem nec iouem posse principem agere :* Sans elle l'Estat ne peut pas perseuerer ; car l'Estat, dit ordre, l'ordre est contraire à la confusion, & il n'y a que confusion où cette Vertu ne se trouue point : car où la Iustice manque, les Ministres tyrannisent, les Suiets se reuoltent, les peuples se souleuent, les ennemis font des surprises, les Prouinces se rebellent, le commerce cesse, les Marchands font banqueroutes, les Laboureurs pensent dauantage aux moyens de se fortifier pour se deffendre, qu'à cultiuer la terre pour nous nourrir, tout le monde se plaint, tout le monde gemit, de sorte qu'en cette maniere il est impossible que le Royaume perseuere, il est impossible que la Monarchie subsiste: Sans la Iustice la Principauté est vne pure tyrannie. Cette vertu, SIRE, est comme l'ame en l'homme, la teste au corps la forme au composé, & la difference dans la diffinition: Dieu mesme sans elle n'a point d'Empire : *Sine iustitia nec iouem quidem posse principem agere.*

Les plus ſages Politiques, SIRE, mettent la Iuſtice pour rempart contre la tyrannie & les violentes vſurpations des Grands; & Platon diſoit que ce tonant Phrygien ne pouuoit ſans elle affermir ſon Empire : C'eſtoit donc, SIRE, le deuoir de cét illuſtre Senat de s'oppoſer en ce rencontre aux violences & aux cruautez des faux Miniſtres, à ces allumettes de diſcorde, à ces eſprits Catilinaires qui mettteroient le feu pour auoir à l'aduantage d'vn infame Sicilien cherché l'embraſement de leur Patrie; c'eſtoit à eux à eſteindre cét Eroſtrate incendiaire du Temple de la Paix, à dompter ce Chameau qui ne boit qu'en eau trouble, à retenir ce Cancre qui regarde de trauers la proſperité de la France, à engourdir ce Veau-marin qui faute d'aiſe parmy la tempeſte & l'orage, à moderer ce Cameleon à qui la perfidie fait changer de couleur à tout moment, à temperer cét Aſſyrien mal-heureux qui n'adore que le feu des combuſtiōs ciuiles, & qui comme vn Pyrauſte ne ſe plaiſt que dans les incendies, & dans les flammes : C'eſtoit à eux, SIRE, à ſeruir de barriere à la fureur & conuoitiſe de Mazarin, lequel ayant eſté comme cét Ouurage & Marmouzet de Promethée formé de la lie & de la bouë d'vne tres-vile naiſſance, & nouuellement animé d'vn feu d'amour pris au chariot de la Lune, & tiré ſecrettement de ſon ſein aueugle ; eſtant enfin deuenu grand, & de Pigmée qu'il eſtoit, ayant pris la hauteur d'vn Geant à la faueur de ſon Miniſtere, a declaré la guerre aux Dieux, les voulant aneantir : Ils l'ont fait, SIRE, dans le deſſein de maintenir l'authorité de vos Peres, & la grandeur de voſtre puiſſance.

Le plus Sainct de vos Maieurs, SIRE, ne faiſoit que de commencer encore à gouuerner, que des eſprits turbulens & ſeditieux fondez ſur le bas aage du Roy, taſchent à troubler la Monarchie, ils allument la guerre par tout le Royaume : Le Duc de Bretagne, le Comte de Champagne & de la Marche ſouhaitant s'eſtablir ſur ſon débris, ſe liguent enſemble, vniſſent leurs trouppes, & leur armée groſſiſſant remplit le pays d'horreur & d'effroy. Vous eſtes, SIRE, l'enfant de ce Monarque, le fils de ce Sainct, le Succeſſeur de ſa Couronne & de ſon Sceptre, vous le deuez eſtre de ſa ſaincteté & de ſa vertu dont les illuſtres idées, & les genereuſes pratiques vous furent ſi agreablement inculquées en vne Chaire des plus celebres de Paris, par la bouche & l'organe de Monſeigneur de Corinthe : Mais vous ne deuez pas eſtre l'heritier de ſon mal-heur & de ſon infortune, il falloit que nos Magiſtrats voyant que des fa-

ctieux vouloient faire renaistre les mesmes troubles en vostre Estat, arrestassent le cours de leurs mauuais desseins; il n'y a point de malheur pareil aux factions & guerres ciuiles: *Factiones fuere eruntque magis exitio pluribus populis quam bella externa quam fames morbiuè*. T. Liue. Ce sont des deluges qui bouleuersent & noyent les plus puissans Royaumes, & ils deuoient s'opposer puissamment à ce mal-heur pour en retenir la rapidité: Ils n'y ont pas manqué, SIRE; il est vray que ç'a esté ce semble auec plus de douceur & de bonté qu'ils ne deuoient, mais la Iustice qui est tousiours assaisonnée de clemence ne peut auoir plus de vitesse & de rigueur; elle a vne espée, mais elle a vne balance; & cette balance, disent les Astrologues, est au Zodiaque, entre le Signe de la Vierge, & celuy du Scorpion: Elle est seuere, mais sa seuerité est douce; elle marche comme les Dieux quand ils chastient: *Dÿ pedes habent laneos*. Elle va lentement; c'est ce que nous ont signifié les Anciens par vne riche peinture; Ils peignoient la Iustice sur vn chariot de triomphe qui n'estoit traisné ny par des cheuaux, ny par des cerfs legers, mais par deux vieilles femmes qui ne pouuoient presque se soustenir, l'vne portoit à la main vn baston sur lequel elle s'appuyoit, & l'autre vne espée rompuë; cela veut dire, SIRE, que la Iustice doit estre lente à punir, & que si elle a de la seuerité, cette seuerité doit estre douce; les Iuges doiuent vser de maturité en leurs iugemens, & ne se pas precipiter: Nostre Dieu & le vostre, SIRE, nous en donne l'exemple, quoy qu'il soit l'œil du monde; que rien n'eschappe à sa connoissance; qu'il voye sans considerer; qu'il n'ait pas besoin de temps pour s'instruire, & que sans Arithmetique, sans regle, sans mesure & sans poids, il connoisse le nombre, la dimension, la valeur & la grauité de chaque chose, neantmoins l'impieté & la voix des crimes des Sodomites ayant monté iusques à son Throsne; & l'ayant irrité, il en differe le chastiment, & demande du temps pour s'en instruire; *Descendam & videbo*. Genes. 18. La clemence & la Iustice, SIRE, sont les deux principales vertus des Roys, le Prince ne doit rien tant aymer que la clemence, & n'auoir rien tant en horreur que la cruauté: c'est pour cette raison que les Souuerains sont appellez Pasteurs des oüailles, les Peres des peuples, & que les Romains appelloient leurs Empereurs & leurs Roys du nom de Sauueurs, ainsi estoient nommez les Iuges d'Israël, pour nous apprendre la necessité de la douceur & de la misericorde en leurs personnes.

La Iustice & la misericorde, SIRE, sont les deux Poles des Monarchies,

narchies, ce sont ces deux gardes inseparables du Roy Prophete, ce sont ces deux mains qui soustiennent le Throsne de Salomon, ce sont ces deux pieds de l'Ange de l'Apocalypse, ce sont les deux faces du Cherubin, ce sont ces deux Gemeaux du Cantique qui repaissent dans les lys: *Duo gemelli qui pascuntur in lilijs*; ce sont enfin ces deux mammelles de l'Espouse qui en sont la figure, mais la seconde doit l'emporter sur la premiere, & la Politique doit s'accorder en ce poinct auec la Theologie, qui nous apprend que Dieu ne fait iamais banqueroute à sa misericorde, & l'exerce mesme iusques sur les damnez: Que l'on n'accuse donc point nos Senateurs: Que l'on ne blasme point nos Magistrats de n'auoir pas esté si viste que la fureur populaire à repousser & punir la violence d'vn faux Ministre, & à donner des bornes à ses tyrannies insupportables à vos peuples, desaduantageuses à leur puissance, & fatales à vostre authorité. Le Iuge doit estre comme le Musicien qui lie & serre des cordes, & puis en lasche d'autres, dit Policrates l. 4. Il doit ioindre la manne auec la verge, & agir sans passion & sans fureur; C'est ce que nous represente cette poitrine descouuerte de cét homme armé de pied en cap, tenant d'vne main vn drapeau fait de pieces de soyes de toutes couleurs, au milieu duquel estoit peinte vne rose pour deuise; & de l'autre vne balance, ayant tout proche vn ours, dans son bouclier vn lyon, & ces mots aux pieds de la statuë: *Dux ego gentis Saxonum victoriam certam polliceor venerantibus*, & sur sa teste estoient ces trois paroles, *her, man, sal, vir, communis, conseruator.* Goropius Becan. & Artemius C'est, SIRE, l'expression naïfue & naturelle de l'obligation de vos peuples, & du deuoir de nos Magistrats, que les Saxons nous ont fourny dans cette figure de leur Republique auparauant que d'estre subjuguez par Charlemagne. Cette statuë nous apprend, SIRE, qu'vn Empire & vn Estat doit auoir des forces & des armes pour se deffendre des ennemis tant estrangers que domestiques. Cét homme armé est l'image de vostre Parlement, qui doit estre armé pour vostre deffense, & celle de vos Sujets: Qui doit auoir la force du lyon pour resister aux vsurpateurs de vostre puissance, & de nos fortunes: Qui doit auoir la hardiesse de l'ourse pour attaquer, & n'est-ce pas ce qu'il a fait: *Vrsi pugnaturi contra tauros supini iacent*, dit Pline. Il n'a combattu qu'en pliant, qu'en fléchissant, qu'en s'abaissant, qu'en se prosternant, qu'en suppliant auec humilité, qu'en se couchant par terre auec douleur, qu'en remonstrant auec instance; *supini*, si le drapeau de diuerses couleurs monstre l'vnion des affe-

ctions differentes en vne seule; il a r'allié en vne seule & attaché au bien du public les inclinations de nos Senateurs auparauant si diuerses & partagées à des interests si notables, & à des objets si differens. Il tient la balance en main puis qu'il ne prend les armes que pour deffendre la Iustice & vostre authorité; Mais sur tout, SIRE, il porte la poitrine descouuerte dans la sincerité de ses intentions, il la porte desarmée resistant à ses aduersaires sans aucune alteration; car sçachant, comme dit Seneque, au liure de la clemence, que les massacres & les carnages sont aussi honteux au Prince que le sont au Medecin les funerailles & les obseques; *Tam turpe est principi multa supplicia quam Medico multa funera*, estant de l'humeur de Scipion, qui aymoit mieux sauuer vn Citoyen que perdre mille ennemis, & voulant se faire reconnoistre par leur douceur (qui est l'appanage, le signe, le symbole, & le caractere des bons Ministres) d'auec ceux dont la rage qu'ils ont executé dans tous les maux qu'il nous ont fait souffrir, sans en auoir iamais fait aucun, monstre bien qu'ils n'en ont que l'apparence, & que c'est injustement & sans raison qu'ils se vantent de soustenir vostre party: il n'a pris les armes purement que pour nous aller chercher du pain, pour luy donner passage, pour luy faire escorte, pour nous deffendre & pour vous conseruer; nos ennemis s'en sont mocquez, SIRE, nous reprochant dans des Placarts & Libelles seditieux semez dans toutes les ruës de vostre grande Ville par l'vn de leurs Heros: que nos troupes ne paroissoient point; qu'elles ne passoient point les Faux-bourgs, ou que si elles alloient plus loin, elles n'estoient pas si-tost sorties, qu'elles r'entroient aussi-tost, & se r'enfermoient dedans leur coque: Cela s'appelle, SIRE, estre iustifié par la bouche mesme de ceux qui nous accusent; il n'en faut pas dauantage pour vous faire voir la bonté de nostre cause, la fidelité de vos Sujets, le zele de vostre peuple, & l'innocence du Parlement, lequel n'ayant leué des soldats que pour maintenir vostre Personne sacrée dans la puissance, & vos Sujets dans la soubmission & dans le calme; si neantmoins il a esté obligé de faire des playes de peur d'en receuoir; d'offenser, de peur d'estre offensé; de tuer, de peur d'estre tué; de respandre le sang de ceux qui vouloient respandre le sien; il n'a offencé qu'en se deffendant, & encore ç'a esté auec tant d'irresolution, de repugnance, & de douleur, que ie le pourrois iustement comparer en cecy à Marcellus dont parle sainct Augustin au liure premier de la Cité de Dieu: Ce Prince, SIRE, estant sur le poinct de gaigner Syracuse, & monté sur vne haute Tour d'où il con-

temploit sa bonne fortune; comme il vid le choc, le chamaillis des armes, le sang qui couloit, la campagne ionchée de corps morts, il se mit à pleurer: Ainsi le Parlement forcé dans des rencontres qu'il ne peut éuiter à moins que de se rendre criminel, & paroistre peu zelé & pour le Prince, & pour le peuple, ternissant le lustre & la beauté de ses Lauriers & de ses Palmes par des pleurs qui luy sont plus agreables que ses propres victoires; donne cent gouttes de larmes pour vne goutte de sang, marry que sa condition l'oblige à vaincre, ne pouuant vaincre que par la mort & la deffaite: Il pleure, SIRE, pendant que l'Autheur de nos troubles & de nos miseres comme vn autre Neron regarde auec ioye au trauers de l'émeraude, c'est à dire, d'vne verte esperãce de nostre ruïne, les combats de nos Athletes, repaist sa cruauté de leur sang, sa fureur de leurs blessures, sa rage de leurs douleurs, sa barbarie de leurs souspirs, sa vie de leur mort, pendant qu'il regarde les feux de la guerre qu'il a allumée par tous les cantons de vostre Royaume; qu'il le considere se deschirant soy-mesme auec plaisir de ses mains sanglantes par des factions domestiques, tirant son asseurance de son desespoir, ses ris de ses larmes, son chant de ses sanglots, sa felicité de son mal-heur, & sa fortune de son tombeau.

En faut-il dire dauantage, SIRE, pour sa iustification & la deffense de ce fameux Senat, quand la Nature, les Loix, vostre authorité, la doctrine, Dieu & les hommes n'auroient pas approuué leur procedé, ne le seroit-il pas assez par ces raisons? On l'a iugé si iuste, SIRE, que tous les Estats se sont ioints auec eux, & leur ont donné les mains: vos reuenus pillez, vos Finances volées, vos peuples appauuris, vos Prouinces desolées, vos Loix enfraintes, vostre authorité vsurpée ont donné sujet aux vns & aux autres de violenter leur humeur pour corriger celle d'vn mauuais Ministre, lequel abusant de vostre puissance estoit l'Autheur de tous nos maux: On n'a pas voulu, SIRE, suiure le conseil de Trajan. Cét Empereur offrant au premier President de sa Ville vne espée toute nuë, luy dit: *Cape ferrum hoc & siquidem recte Imperium gessero pro me, sin autem contra me vtere.* Niceph. l. 8. Hist. Eccl. c. 23. On a veu vostre Royaume & vostre Empire tres-mal administré; mais comme vous n'en estiez point la cause, & que vostre aage encore tendre & delicat vous dispensoit de regner par vous-mesme, & mettoit vostre Couronne en tutelle; vos Tuteurs se sont souleuez contre vos Ministres, le Parlement a pris les armes pour vous, & non pas contre vous, & escoutant auec

plus de raison cét aduis qu'vn mauuais Conseiller donnoit à vn malheureux enfant reuolté contre son pere, qu'Architofel donnoit à Absalon armé contre Dauid : *Vnum virum tu quæris & omnis populus erit in pace.* 2. Reg. 17. Voyant auec certitude & sans erreur que Mazarin estoit la cause de nos miseres & de nos troubles, & que tout vostre Estat ne pouuoit estre pacifié qu'en l'expulsant du Royaume selon la voix publique : il a pris les armes pour l'en bannir, toutes les Prouinces les ont prises pour cela, tous vos Parlemens pour ce suiet ont enuoyé des Deputez, toute la terre s'est remuée pour s'en deffaire : Vos ennemis mesmes, SIRE, ont demandé sa perte, quoy qu'il les obligeast à vos despens, tous les peuples, toutes les nations le sont venus chercher comme l'Autheur de leurs infortunes, dans le desir d'en faire vne victime publique, & de l'exposer à vn dernier naufrage pour calmer & adoucir les tempestes qu'il auoit excité par tout le monde ; & par consequent, SIRE, estant vray, comme dit Xenophon, que le Monarque ne monte pas au Throsne pour auoir soin de soy-mesme, mais pour procurer le bon-heur & à la felicité & à ses Suiets : *Rex eligitur non vt sui ipsi us curam habeat, sed vt per ipsum qui illum elegerunt in fælicitatem viuant.* Que vostre Maiesté ne trouue point mauuais que vostre Parlement & vos Peuples ayent fait en ce rencontre ce qu'elle auroit non seulement approuué, mais encore commandé si elle auoit esté en aage de le faire : ils ont moins cherché leur bon-heur que vostre repos, le restablissement de leur liberté que celuy de vostre puissance, ils ont eu plus de veuë des interests de vostre sacrée Personne que de tout ce qu'ils pouuoient souhaiter pour leur égard, puis qu'ils ont tout hazardé leurs biens, leur repos, leurs charges, leur liberté, leur vie, & tout ce que l'on peut dire pour le soustien & la protection de vostre authorité, dont ils esperent que vostre Maiesté conseruera vne eternelle reconnoissance.

FIN.

Du 23. Mars
1649.